



CENTRE PUBLIC
D'ACTION SOCIALE
CHARLEROI

**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE**

OUVERTURE D'UN SERVICE DE COURT SEJOUR

À MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Il y a quelques jours, le CPAS de Charleroi a ouvert 10 lits de court séjour au sein de sa résidence Raoul Hicquet à Montignies-sur-Sambre. A terme, ce seront 17 lits qui seront disponibles sur le site.

Il s'agit du troisième service de court-séjour que le CPAS propose à la population avec ceux de nos résidences de Marchienne-au-Pont (17 lits) et de Monceau-sur-Sambre (10 lits).

L'idée est d'offrir à nos aînés, la structure adéquate au bon moment de leur vie et cette formule remporte un succès grandissant.

En effet, le CPAS de Charleroi a fait de l'accueil et de l'hébergement des aînés, une de ses missions principales. A côté de nos 9 maisons de repos et de soins qui totalisent 1006 lits, nous proposons toutes les structures intermédiaires entre le domicile et la maison de repos proprement dite.

Ainsi nous disposons de 84 appartements de résidences services répartis sur 4 sites adjacents à nos maisons de repos de Gilly, Marcinelle, Marchienne-au-Pont et Monceau-sur-Sambre.

Nous proposons également 4 centres de jour au sein de nos résidences de Charleroi, Monceau-sur-Sambre, Montignies-sur-Sambre, Marchienne-au-Pont et un cinquième centre ouvrira dans les prochaines semaines à Couillet.

Les Etats généraux de l'Action Sociale et des Aînés organisés par Philippe Van Cauwenberghe en tant que Président du CPAS et membre du Collège en charge de la politique des Aînés, ont montré le besoin d'étendre les structures et les services destinés aux aînés carolorégiens.

Philippe Van Cauwenberghe : « la formule du court séjour répond à de nombreux besoins tant pour la personne concernée que pour le conjoint ou les aidants proches. Je suis persuadé que nous devons dans ce domaine et dans d'autres aussi, prendre en compte la situation de ces aidants proches ».

En effet, cet hébergement de 90 jours maximum par année civile, qui assure une prise en charge complète, permet notamment aux proches de se reposer sans culpabiliser ou au résident de profiter d'une période de consolidation de son état de santé après un séjour hospitalier.

CENTRE PUBLIC
D'ACTION SOCIALE
CHARLEROI

Boulevard Joseph II, 13
6000 Charleroi
T 071/23.31.02 - F 071/23.31.44



**CENTRE PUBLIC
D'ACTION SOCIALE
CHARLEROI**

De même, les unités de court séjour permettent de garantir à l'aidant proche que son parent sera parfaitement accueilli, le conjoint par exemple, s'il doit subir lui-même une hospitalisation.

La formule permet également de retarder l'entrée en maison de repos ou de dédramatiser celle-ci.

Pour tout renseignement : 0495/71.86.75

**CENTRE PUBLIC
D'ACTION SOCIALE
CHARLEROI**

**Boulevard Joseph II, 13
6000 Charleroi
T 071/23.31.02 - F 071/23.31.44**